

DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom

_____

Prénom

_____

Sexe (cochez) □ M □ F
Date de naissance_____
Adresse

_____

_____

Tél. ___/___/___/___/___
Tél. mère/père : ___/___/___/___/___
Tél. mère/père (2) : ___/___/___/___/___
ou représentant légal : ___/___/___/___/___
Adresse e-mail_____

Situation (cochez) □ Lycéen(ne) □ Collégien(ne)
Établissement_____
Classe_____

Disponibilités □ Vacances d'automne □ Vacances d'hiver □ Vacances de printemps

Documents à joindre obligatoirement

- Justificatif de domicile des parents (de moins de 3 mois)
- Copie de la carte d'identité des parents
- Copie de la carte d'identité du jeune
- Copie de la carte vitale du jeune
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Certificat scolarité
- Autorisation parentale (au verso)

**** Pour 5 chantiers de 3 heures chacun, à 15€. Soit un total de 75€.***

AUTORISATION PARENTALE

Dispositif « Argent de poche » – Année 2026

Délibération n° 2026-62-CM

La présente autorisation est destinée aux représentants légaux des jeunes mineurs souhaitant participer au dispositif « Argent de poche » mis en place par la commune de Cruas.

1. IDENTIFICATION DU JEUNE

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / _____

Adresse : _____

_____

2. IDENTIFICATION DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom et prénom : _____

Lien avec le jeune : _____

Adresse (si différente) : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

3. AUTORISATION DE PARTICIPATION

Je soussigné(e), représentant légal du jeune désigné ci-dessus, autorise celui-ci à participer au dispositif « Argent de poche » organisé par la commune de Cruas, dans les conditions prévues par le règlement du dispositif et la charte d'engagement du jeune.

J'ai notamment pris connaissance des modalités suivantes :

- le dispositif concerne les jeunes de plus de 15 ans et de moins de 18 ans;
- le jeune doit résider à Cruas et être scolarisé ;
- le jeune doit disposer d'une couverture sociale à son nom ou sous couvert de son représentant légal ;
- les chantiers sont proposés pendant les vacances scolaires, à l'exception des vacances d'été ;
- les missions sont organisées sur trois heures par jour, le matin ou l'après-midi ;
- chaque jeune retenu est encadré par un tuteur, agent communal, pendant toute la durée de son activité ;
- La participation aux missions du dispositif « argent de poche » implique que les jeunes seront amenés à effectuer des déplacements pédestres sur le territoire de la commune ;
- Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des **vêtements adaptés** à la nature des chantiers qui me sont confiés ;
- un contrat de participation est établi pour chaque jeune retenu ;
- l'indemnité prévue est de 15 € par jour, dans la limite de 10 jours par an, conformément à la délibération.

5. AUTORISATION EN CAS D'INCIDENT OU D'URGENCE

J'autorise la commune, en cas d'incident ou de situation nécessitant une intervention, à prendre les mesures adaptées à la situation et à me contacter dans les meilleurs délais.

Personne à contacter en priorité : _____

Téléphone : _____

6. ENGAGEMENT DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Je certifie l'exactitude des renseignements communiqués dans le présent document. Je m'engage à informer la commune de toute modification utile concernant les coordonnées ou la situation du jeune pendant sa participation au dispositif.

7. PRISE DE CONNAISSANCE DES DOCUMENTS

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du dispositif « Argent de poche » et de la charte d'engagement du jeune. Je déclare accepter les conditions de participation prévues par ces documents.

Fait à Cruas, le ____ / ____ / _____

Signature du représentant légal précédée de la mention « Lu et approuvé » :

_____

CHARTE D'ENGAGEMENT DU JEUNE

Dispositif « Argent de poche » – 2026

Délibération n° 2026-62-CM

La présente charte précise les engagements du jeune participant au dispositif « Argent de poche » de la commune de Cruas. Elle complète le règlement du dispositif et le contrat de participation.

1. Mon engagement dans le dispositif

En participant au dispositif « Argent de poche », je m'engage à participer sérieusement à la mission qui m'est confiée et à respecter les règles de fonctionnement de la commune.

2. Je respecte les horaires

- Je me présente à l'heure au lieu de rendez-vous indiqué par la commune.
- Je respecte les horaires prévus pour ma mission de trois heures, le matin ou l'après-midi.
- En cas d'empêchement, je préviens la commune dans les meilleurs délais.

3. Je respecte mon tuteur et les agents communaux

- Je respecte les consignes données par mon tuteur, agent communal.
- Je reste sous l'encadrement du tuteur pendant toute la durée de ma mission.
- Je respecte les agents municipaux, les élus, les autres participants et les personnes rencontrées dans le cadre de ma mission.

4. Je réalise uniquement les tâches qui me sont confiées

- Je réalise les tâches qui m'ont été confiées par mon tuteur.
- Je ne prends pas d'initiative qui pourrait présenter un danger pour moi-même ou pour une autre personne.
- Je ne manipule pas de matériel ou d'équipement sans avoir reçu l'autorisation et les consignes nécessaires.

5. Je respecte les règles de sécurité

- Je respecte toutes les consignes de sécurité qui me sont données.
- Je porte les équipements de protection qui me sont remis lorsqu'ils sont nécessaires.
- Je signale immédiatement à mon tuteur toute situation dangereuse, accident, incident ou difficulté.

6. Je respecte les locaux, les espaces et le matériel

- Je prends soin du matériel mis à ma disposition.
- Je respecte les bâtiments, espaces publics, véhicules et équipements de la commune.
- Je signale toute détérioration, anomalie ou problème constaté.

7. Je respecte les missions d'intérêt collectif

Les missions proposées dans le cadre du dispositif contribuent à la vie de la commune. Je comprends que ma participation représente une contribution à la collectivité et je m'efforce de réaliser le travail qui m'est confié avec sérieux et application.

8. Je respecte les règles de comportement

- J'adopte une attitude polie et respectueuse.
- Je n'utilise pas de propos ou comportements insultants, violents ou discriminatoires.
- Je respecte les règles applicables dans le service ou le lieu dans lequel j'interviens.
- Étant indemnisé pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, **l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les chantiers** (travaux + pause). En conséquence, les téléphones portables et tout autres équipements connectés devront être éteints.

9. Mes absences

En cas d'absence ou d'empêchement, je préviens la commune ou mon tuteur dans les meilleurs délais. Je comprends qu'une absence peut avoir une incidence sur le versement de l'indemnité correspondant à la journée concernée.

10. Mon indemnité

Je suis informé que la participation au dispositif donne lieu à une indemnité de 15 € par jour, dans la limite de 10 jours par an, conformément à la délibération n° 2026-62-CM et aux règles applicables.

11. En cas de non-respect de la charte

Je comprends que le non-respect des règles du dispositif, des consignes de sécurité, des horaires ou des personnes peut entraîner la fin de ma participation au dispositif, dans les conditions prévues par le règlement.

ENGAGEMENT DU JEUNE

Je soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance de la présente Charte d'engagement du jeune et du règlement du dispositif « Argent de poche » de la commune de Cruas. Je m'engage à respecter les règles et les engagements qui y sont définis.

Nom et prénom du jeune : _____

Date de naissance : ____ / ____ / _____

Adresse : _____

Mission / période concernée : _____

Date : ____ / ____ / _____

Signature du jeune précédée de la mention « Lu et approuvé » :

_____

Cette charte est à remettre avec le dossier d'inscription et à conserver par la commune.

AUTORISATION PARENTALE IMAGE

Je soussigné,

NOM / Prénom _____en qualité de Mère,

NOM / Prénom _____en qualité de Père,

OU

NOM / Prénom _____en qualité de tuteur légal,

Autorise mon enfant :

NOM_____Prénom_____

Domicilié(e)_____

à participer à la valorisation du dispositif « Argent de poche ». Dans ce cadre, des reportages photos ou vidéo peuvent être réalisés ; ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

O Autorise les prises de vue de mon enfant O Refuse les prises de vue de mon enfant

Fait à _____le _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Équipements de protection individuelle

Fiche de renseignements

Renseignez votre identité et votre pointure, puis cochez la taille souhaitée pour chaque type de vêtement.

Identité

Nom : .....

Prénom : .....

Chaussures

Pointure : .....

Pantalon

Choix	Taille	Correspondance indiquée
☐	XS	34
☐	S	36
☐	M	38 ou 40 (souvent 40 pour les hommes et 38 pour les femmes)
☐	L	42 ou 44 (souvent 44 pour les hommes et 40–42 pour les femmes)
☐	XXL	52 (homme) ou 48–52 (femme)
☐	XXXL (3XL)	54 et plus

Sweat shirt ou tee shirt

☐ XS ☐ S ☐ M ☐ L ☐ XXL ☐ XXXL (3XL)